
LA SECTION EUROPEENNE DE LANGUE ALLEMANDE



La section européenne du LGT Jean Hanzelet est ouverte
à tous les élèves germanistes LV1 et LV2

CONTENUS ET OBJECTIFS

Les élèves inscrits en section européenne de langue allemande bénéficient d'un horaire complémentaire de deux heures par semaines :

- ① une heure de cours d'allemand distincte des autres heures de classe avec des activités diverses et variées visant à développer les compétences orales et écrites (travail de recherches sur Internet, préparation des échanges, exposés ...) avec la collaboration d'un assistant de langue Allemande.
 - ② une heure de cours par semaine en allemand de la Discipline Non Linguistique (DNL) en **Sciences** pendant laquelle les élèves étudient différents systèmes automatiques. **Il n'est pas indispensable d'être inscrit en option Sciences de l'Ingénieur pour pouvoir suivre cette heure de cours.**
- ↳ Ces deux heures permettent de consolider les connaissances en allemand, notamment dans le domaine de la principale compétence qu'est la communication, d'acquérir du vocabulaire technique et de savoir s'exprimer sur certains sujets techniques spécifiques.

POURQUOI S'INSCRIRE DANS UNE SECTION EURO ALLEMANDE :

- Possibilité supplémentaire **d'améliorer les compétences en allemand** en étudiant une discipline en allemand. (DNL : discipline non linguistique : les énergies renouvelables, l'environnement et la protection de l'environnement...)
- Amélioration des performances scolaires et **réussite professionnelle** des élèves grâce à un bagage linguistique validé en fonction de normes européennes et donc **reconnu dans toute l'Europe**.
- Pratique de l'allemand dans un autre contexte que celui du cours et favorisation de **l'expression orale**.
- Education à la citoyenneté européenne grâce à des projets d'échanges scolaires et de partenariat avec des classes allemandes. (Séjours linguistiques et culturels organisés par le lycée Hanzelet pendant la scolarité)
- Renforcement de **l'ouverture d'esprit**.
- Atouts décisifs des compétences en allemand tant sur le **plan professionnel** que personnel en Europe : de nombreux brevets déposés sont en langue allemande ainsi que de nombreux modes d'emploi de machines et outils divers.
- La maîtrise de deux langues vivantes constitue **l'un des objectifs de l'Union Européenne**.

(une étude récente commandée par la commission européenne a souligné l'incidence du manque de compétences linguistiques des entreprises sur l'économie européenne)

- L'indication « section européenne en langue allemande » portée sur le baccalauréat reconnaît la participation et **la validation du cursus de l'élève** et connaît un succès croissant en Europe
- Possibilité accrue dans l'avenir de trouver **un travail en Allemagne, ou au Luxembourg** : la situation géographique étant un atout non négligeable.

PARTENARIAT

Le lycée Hanzelet est actuellement en partenariat avec un établissement allemand pour la section européenne :

↳ **Schwäbisch – Hall en Bade-Wurtemberg (lycée technique)**

Les élèves français se rendent une fois par an en Allemagne et ils reçoivent leur correspondant une fois par an également pour une durée d'une semaine à chaque échange. Lors de ces rencontres, des visites d'entreprises sont organisées (Entreprise Optima à Schwäbisch-Hall ...)

CONDITIONS D'ADMISSION AUX COURS DE SECTION EUROPEENNE

- ❖ Niveau correct d'allemand requis
- ❖ S'engager à recevoir un (une) allemand(e) et à partir en Allemagne
- ❖ Suivre les cours de section européenne jusqu'à la classe de Terminale

Nous espérons vous avoir donné envie de rejoindre la classe de section européenne du lycée Hanzelet de Pont-à-Mousson et restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.